



## ***Institut des Assurances de Lyon***

### **Master 2 professionnel**

**Mention « *Droit des assurances* », parcours « *Droit des assurances* »  
en Formation Initiale (FI)**

Responsable de la formation : Luc Mayaux

## **I – Présentation**

Le Master 2 professionnel mention « *Droit des assurances* », parcours « *Droit des assurances* », offre une formation approfondie en droit des assurances.

La formation envisage de manière très complète le « droit du contrat d'assurance » :

- À travers ses règles générales, les règles particulières aux assurances de dommages, celles des assurances de personnes, ou encore celles liées aux assurances collectives.
- La formation fait également une place importante aux principales assurances obligatoires, qu'il s'agisse de l'assurance automobile, ou de l'assurance des professionnels de santé (avec la problématique de la réparation du dommage corporel), ou encore des assurances construction,
- Parallèlement, l'activité en tant que telle est abordée par des cours portant sur le droit des entreprises d'assurance et l'intermédiation d'assurance.
- La dimension internationale des assurances est également présente par des enseignements en droit européen des assurances, en droit international privé de l'assurance, et en anglais des assurances.
- Des enseignements de droit de la responsabilité, et de droit des assurances approfondi, viennent compléter la formation, mettant en évidence tant les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles que la recherche doctrinale en la matière.

### Public :

- Tout étudiant français ou étranger.
- Tarif communiqué fin juin - début juillet 2016 (à titre indicatif, pour l'année 2016-2017 : 261.10 €).

### Débouchés :

Toute personne souhaitant exercer des fonctions à dominante juridique, dans des entreprises d'assurances, des cabinets de courtage, des cabinets d'avocats spécialisés ou de grandes entreprises comportant un service « *assurances* » ou de gestion de risques.

## **II – Conditions d'accès**

Peuvent faire acte de candidature, au Master 2 mention « *Droit des assurances* », parcours « *Droit des assurances* », les étudiants titulaires :

- d'une première année de Master français de droit,
- ou d'une Maîtrise française en droit,
- ou titulaires d'un autre diplôme, français ou étranger, reconnu comme équivalent par validation des acquis de l'expérience (VAE), à la condition que leur dossier révèle une aptitude à suivre la formation.

**NB :** les étudiants non titulaires d'une première année d'un Master français de droit, ou d'une Maîtrise française en droit, devront subir une épreuve écrite préalable à leur inscription portant sur le droit français des obligations (théorie générale, sources, régime juridique).

### Candidats retenus :

Pour tous les étudiants, la décision d'inscription sera prise par le responsable du Master 2, après un examen du dossier universitaire et un entretien avec ceux dont le dossier a été présélectionné.

### III – Contenu de la formation

- La formation est organisée en deux semestres : 3 et 4.
- Pour tenir compte des étudiants en contrat de professionnalisation, la formation se déroulera **du lundi au mercredi matin et, si besoin, 2 ou 3 semaines entières** pourront être réservées aux seuls enseignements.

<b>Semestre 3</b>	
Le contrat d'assurance : régime général : Ecrit	30 h - 5 ECTS
Distribution de l'assurance : Ecrit	15 h – 4 ECTS
Les assurances de dommages : CC	20 h – 5 ECTS
Les assurances de personnes : CC	20 h – 4 ECTS
Responsabilité civile générale : CC	20h – 5 ECTS
Les entreprises d'assurance : CC	10 h – 2 ECTS
Anglais juridique : CC	10 h – 2 ECTS
Assurances des professions de santé : Oral en binôme	12 h – 3 ECTS en binôme
Réparation du dommage corporel : Oral en binôme	12 h - idem ECTS (3) en binôme
<b>TOTAL Semestre 3</b>	<b>149 h</b>
<b>TOTAL ECTS</b>	<b>30 ECTS</b>

<b>Semestre 4</b>	
Les assurances dans le domaine de la construction : Ecrit	22 h – 3 ECTS
Les assurances collectives : CC	15 h – 2 ECTS
Droit des assurances approfondi : CC	15 h – 2 ECTS
L'assurance automobile : CC	22 h – 3 ECTS
Responsabilités et assurances des entreprises : CC	15 h – 2 ECTS
Anglais des assurances : CC	20 h – 3 ECTS
Digital, Data et assurances : Oral en binôme avec DIP	8 h – 2 ECTS en binôme
Droit international privé de l'assurance : Oral en binôme avec digital	10 h – idem ECTS (2) en binôme
<b>Préparation au mémoire/Suivi personnalisé</b>	<b>6 h</b>
<b>Conférences</b>	<b>18h</b>
<b>Exposé-discussion</b>	<b>4 ECTS</b>
<b>Evaluation en entreprise</b>	<b>3 ECTS</b>
<b>Mémoire</b>	<b>5 ECTS</b>
<b>Implication personnelle dans les activités du diplôme</b>	<b>1 ECTS</b>
<b>TOTAL Semestre 4</b>	<b>151 h – 30 ECTS</b>
<b>TOTAL Master 2</b>	<b>300 h – 60 ECTS</b>